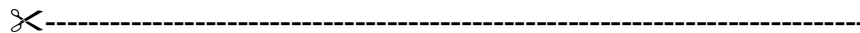




Journée de Relaxation Active Martenot
Le samedi 26 mai 2018

à Châtenay-Malabry
au cœur de l'arboretum

Se recharger dans la nature
Retrouver sa liberté dans l'enracinement et la fluidité



Accès possible en voiture ou en transport en commun

Accès RATP : RER B Direction Robinson, descendre Robinson terminus (durée 20 mn depuis Denfert-Rochereau) ; puis bus 194 (direction Châtenay-Malabry) ou 294 (direction Igny) ; dans les 2 cas, descendre à l'arrêt Marc Sangnier (2^{ème} arrêt après la montée)

Accès Voiture : 136, rue Eugène Sinet – à l'entrée de l'île verte – Châtenay-Malabry – 92290



Bulletin d'inscription

A retourner à

Association Relaxation active, chez Marie-Annick Thomas
8, bd Jourdan, 75 014 Paris
Accompagné d'un chèque de 35€
à l'ordre de : **Association Relaxation Active**

Au coeur de la Vallée-aux-Loups,
non loin de de la Maison de Chateaubriand,
dans le parc de l'arboretum aux arbres remarquables

La journée sera animée par :

Françoise Cherfils - Tel : 06 17 45 88 70
francoise@relaxation-active.asso.fr

Marie-Annick Thomas - Tel : 06 10 25 41 99
marie-annick@relaxation-active.asso.fr

Vous pouvez les contacter pour tout renseignement
complémentaire.

La journée débutera à **10h** précises le **samedi 26 mai** et se
terminera à **17h30**.

RDV à 10h : à l'entrée de l'île verte – 136 rue Eugène Sinet
– à 5min à pied de l'arrêt de bus Marc Sangnier

La présence à la totalité de la journée est demandée.

20 personnes maximum.

Le repas sera pris dans le salon de thé de la maison de
Chateaubriand.

Venir en baskets et apporter une grande serviette éponge
pour vous allonger au sol.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tel portable :

Date et signature :

Arrivée : en transport en commun

en voiture

✂-----

Date limite d'inscription : **10 mai 2018**

Prix de la journée : **35€ payables à l'inscription**

Le repas de midi (1 plat + thé à volonté) est compris dans le
prix de la journée.

Conditions d'annulation :

50% du montant de l'inscription sera conservé en cas
d'annulation après le 20 mai 2018.